

## Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate [13 février 2026]*

### **Le Syndicat des Vignerons de la Côte Vermeille s'engage pour l'avenir de la viticulture locale et interpelle les candidats aux municipales**

**Objet :** Envoi d'une charte d'engagement de soutien à la viticulture aux candidats des communes d'Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls et Cerbère

**Le Syndicat des Vignerons de la Côte Vermeille** représente tous les opérateurs (3 caves coopératives et 50 vignerons indépendants) revendiquant les Appellations d'Origine Contrôlées Banyuls, Banyuls Grand Cru et Collioure, et préside à l'orientation stratégique du Cru Banyuls-Collioure.

À l'approche des élections municipales, le Syndicat des Vignerons de la Côte Vermeille souhaite :

- rappeler l'importance stratégique de la viticulture pour l'économie locale, le paysage et l'identité culturelle de la Côte Vermeille,
- échanger avec les candidats sur leurs propositions,
- garantir la cohérence des actions menées sur le territoire,
- à l'issue des échanges obtenir un engagement concret et résolu des candidats sur la filière viticole de la Côte Vermeille.

### **Un enjeu économique et identitaire**

La viticulture est un pilier de l'économie de la Côte Vermeille, générant des emplois et attirant des visiteurs du monde entier. Elle façonne également le paysage et l'identité de notre territoire. La situation critique que vit actuellement le GICB démontre toute la pertinence de cette démarche et nous oblige avec les élus locaux à nous engager activement sur l'avenir de nos vignerons et de la viticulture de la Côte Vermeille.

### **Une charte d'engagement pour un soutien concret**

Dans ce contexte, le Syndicat a élaboré une charte d'engagement qu'il adresse aujourd'hui à l'ensemble des candidats aux municipales des communes d'Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls et Cerbère. Cette charte propose des mesures concrètes pour soutenir la viticulture locale et notre territoire déclinées en 5 axes majeurs :

- Maintenir le Syndicat des Vignerons de la Côte Vermeille au Mas Reig
- Favoriser la pérennité économique de la filière
- Soutenir les exploitations existantes et faciliter l'installation de nouveaux arrivants
- Gérer la déprise viticole
- Faire de la Côte Vermeille LA destination phare de l'œnotourisme méditerranéen

### **Prochaines étapes**

Une rencontre individuelle sera proposée à tous les candidats qui le souhaitent pour échanger sur les propositions et signer la charte. Un communiqué de presse sera renvoyé avec les candidats engagés et leurs nouvelles propositions.

**Contact presse :** Shirley Mathon, Chargée de communication auprès du Syndicat des Vignerons de la Côte Vermeille, 06 86 64 07 86, [promotion@vignerons-sur-mer.com](mailto:promotion@vignerons-sur-mer.com).